

**NOVACYT**

Société Anonyme

13 avenue Morane Saulnier

78140 Vélizy-Villacoublay

---

**Rapport de Gestion**  
**sur les comptes de l'exercice clos**  
**le 31 décembre 2018**

**NOVACYT**

**Société Anonyme au capital de 2.510.956,06 euros**  
**Siège social : 13 avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY**  
**491 062 527 RCS VERSAILLES**

(ci-après la « Société » ou « Novacyt »)

---

**RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

---

Chers actionnaires,

Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de Novacyt (dénommée ci-après la « Société ») et de ses filiales au cours de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et clos le 31 décembre 2018 en application des dispositions du Code de Commerce.

**1. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE / RESULTATS / AFFECTATION**

Les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

**1.1 Comptes annuels de la Société****• Résultat d'exploitation**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- le chiffre d'affaires net s'est élevé à €1,422,706.
- le total des produits d'exploitation s'élève à €1,498,740.
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à €5,961,068.

Le résultat d'exploitation ressort donc à €-4,462,327.

Le montant des traitements et salaires s'élève à €427,188.

Le montant des charges sociales s'élève à €159,313.

**• Résultat financier**

Le résultat financier pour l'exercice 2018 est de €-1,504,247.

**• Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel pour l'exercice 2018 est de €31,027.

**• Résultat net comptable**

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde donc par une perte nette comptable de €-5,906,468.

- **Total du bilan**

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élève à €30,873,918.

- **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à €5,906,468, de la manière suivante :

- au Compte de « report à nouveau » débiteur, pour un montant de €5,906,468.

Par conséquent, le solde du compte de « Report à nouveau », sera débiteur pour un montant de €40,650,961.

## 1.2 Comptes consolidés de la Société et de ses filiales

- **Résultat d'exploitation consolidé**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé à €13,721,000.
- le total des produits d'exploitation consolidés s'élève à €13,721,000
- les charges d'exploitation consolidées de l'exercice se sont élevées à €15,106,000

Le résultat d'exploitation consolidé ressort donc à €-1,385,000

- **Résultat financier consolidé**

Le résultat financier consolidé pour l'exercice 2018 est de €-694,000

- **Résultat net comptable consolidé**

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde donc par une perte nette comptable consolidée de €4,738,000.

- **Total du bilan consolidé**

Au 31 décembre 2018, le total du bilan consolidé de la Société s'élève à €32,513,000

- **Approbation du résultat consolidé**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés.

## 2. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

### 2.1 Présentation générale de l'activité de Novacyt

Le Groupe Novacyt est une entreprise internationale de diagnostic qui génère un portefeuille croissant de tests de diagnostic in vitro et moléculaire. Ses principales forces résident dans le développement de produits de diagnostic, la commercialisation, la conception de contrats et la fabrication. Les principales unités commerciales de la Société comprennent Primerdesign et Lab21 Products, qui fournissent une vaste gamme d'essais et de réactifs de haute

qualité dans le monde entier. Le Groupe sert directement les marchés de l'oncologie, de la microbiologie, de l'hématologie et de la sérologie ainsi que ses partenaires mondiaux, dont les grandes entreprises.

## 2.2 Situation et activité / Analyse de l'évolution des affaires

- Décision prise au cours de l'exercice de se séparer de l'activité NOVAprep® pour permettre au Groupe de se concentrer sur le développement, la commercialisation, la conception et la fabrication de réactifs de diagnostic.
- L'EBITDA (ajusté) s'élève à 0,6 million d'euros pour l'exercice 2018 contre un EBITDA (ajusté) de 0,9 million en 2017, démontrant la solidité financière sous-jacente des autres activités de Novacyt.
  - La diminution de l'EBITDA ajusté reflète les investissements dans la capacité commerciale et industrielle, dont deux nouvelles unités de production, ainsi que les coûts supplémentaires liés à la double cotation sur les marchés Euronext et AIM.
- Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe progresse de 8% (9% à taux de change constants) pour être porté à 13,7 M€ (12,1 M€) contre 12,7 M€ (11,2 M€) en 2017
  - La dynamique commerciale s'est poursuivie au second semestre 2018 : en hausse de 13% par rapport au premier semestre 2018 et en hausse de 7% par rapport au premier semestre 2017 pour être portée à 7,3 M€ ;
- La marge brute du Groupe est passée de 62 % en 2017 à 63 % en 2018 grâce au mix produits, au volume des ventes et à l'amélioration du coût des ventes au sein de Primerdesign.
  - La marge brute de Primerdesign a augmenté de 3% sur l'année, pour être portée à 84%.
- Suite à l'acquisition réussie fin juin 2018 de l'activité « maladies infectieuses » d'Omega Diagnostics Ltd, Novacyt a presque triplé la marge d'EBITDA (ajustée) de l'activité Omega ID, portée à 28% après l'acquisition.
- Novacyt a terminé l'année avec 1,1 M€ (1,0 M€) de trésorerie.
- Le 23 avril 2019, Novacyt a annoncé la souscription à un emprunt obligataire convertible de 5,0 M€..

## 2.3 Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées

En 2018, Novacyt a réalisé des progrès financiers et opérationnels importants dans la mesure où elle s'est concentrée sur l'intégration de l'activité des maladies infectieuses Omega acquise en juin 2018 et a entrepris un examen stratégique qui a entraîné la décision de vendre la business unit NOVAprep®. Novacyt se concentrera désormais sur ses unités de fabrication de réactifs de base rentables de Primerdesign et Lab21. Cette activité de base de Novacyt a livré une croissance des ventes de 9% à taux de change constants, une marge brute améliorée de 63% (2017:62%) et un EBITDA positif pour les exercices 2017 et, la Division NOVAprep® ayant été éliminée du résultat d'exploitation en vertu des dispositions d'IFRS 5

### Faits marquants

- Le chiffre d'affaires de Primerdesign s'élève à 6,2 M€ (5,5 M€), et est en hausse de 2% (3% à taux de change constants) en 2018.
  - La croissance du chiffre d'affaires de l'activité moléculaire principale a augmenté de 0,5 M€ (0,5 M€) ou 11%, compensée par une baisse des ventes ("B2B") suite à une importante vente exceptionnelle au profit de la Chine fin 2017 de plus de 1 M€ (0,9 M€).
- Le chiffre d'affaires de Lab21 s'élève à 7,5 M€ (6,6 M€), et est en hausse de 14% par rapport à 2017 à taux de change constants), reflétant principalement l'acquisition de l'activité Infectiologie d'Omega

Diagnostics Plc. Lab21 a reçu 1,0 million d'euros de commandes confirmées à la fin de 2018, qui seront réalisées en 2019.

- Le 2 août 2018, le Conseil d'Administration a annoncé qu'il allait procéder à une analyse stratégique de l'activité NOVAprep®. A la suite de ces analyses, le 11 décembre 2018, le Conseil d'administration a annoncé la décision de vendre l'activité NOVAprep® en raison de l'investissement trop important requis dans cette activité en phase de démarrage, en opposition avec les autres activités plus matures du Groupe. Le projet de cession de l'activité NOVAprep® continue d'avancer et la Société espère faire une annonce au marché dans le courant du trimestre ou dès qu'une position ferme aura été établie avec un acheteur.
- Dans le cadre de l'analyse stratégique des activités de Novacyt, il a également été décidé de vendre l'activité Clinical Lab basée à Cambridge car elle est désormais considérée comme non stratégique. Le projet de cession est en discussion et la Société envisage d'informer le marché d'ici la fin du deuxième trimestre 2019.
- Primerdesign a réalisé une importante commande d'instruments moléculaires q16, élargissant ainsi le poids du Groupe dans le domaine du diagnostic clinique sur le marché chinois en forte croissance.
- Deux nouveaux tests marqués CE genesig® BKV Kit et genesig® EBV Kit ont été développés pour élargir l'offre de diagnostic clinique du Groupe.
- Un contrat d'approvisionnement exclusif a été conclu entre Primerdesign et le laboratoire de diagnostic multiservices américain Genesis Diagnostics, pour un montant minimum de 3,0 M\$ sur cinq ans.
- La mise au point rapide d'un test de la grippe porcine africaine a été récemment réalisée, avec pour objectif de remédier aux limites de la chaîne d'approvisionnement alimentaire actuelle dans la lutte contre la grippe porcine en Chine, au Vietnam et dans certains pays européens.

#### €4m Financement Vatel (Juin 2018):

Le 19 juin 2018, la Société a émis un contrat d'emprunt obligataire convertible d'un montant de 4.000.000 euros par l'émission de 4.000.000 obligations convertibles en actions (les « **OC18VATEL** ») intégralement souscrites par FCPI Dividendes Plus n°3, FCPI Dividendes Plus n°4 et FCPI Dividendes Plus n°5 (trois fonds gérés par Vatel Capital). Les OC18VATEL ont été émises en une seule tranche ayant une maturité de trois ans et remboursables en 36 mensualités, avec un taux d'intérêt annuel de 7,4% et une prime de non conversion de 0,1%. Les OC18VATEL ne sont convertibles en nouvelles actions Novacyt uniquement en cas de défaut et en appliquant la parité suivante : 1 OC18VATEL pour 1,429 nouvelle action de la Société.

## **2.4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir**

Durant l'exercice 2019, le Groupe va poursuivre les efforts effectués en 2018 afin de dynamiser la croissance organique de son chiffre d'affaires et évaluera le potentiel croissant d'acquisitions complémentaires. Le Groupe espère également faire état de nouveaux progrès dans le développement de son portefeuille de produits pour Primerdesign. Ainsi, la direction reste confiante dans la capacité de Novacyt de continuer à croître. Novacyt envisage de vendre sa filiale NOVAprep et l'unité de laboratoire clinique de Lab21, et a reçu plusieurs manifestations d'intérêt pour chacune d'entre elle, qui sont en cours d'examen. À la suite du processus de vente, Novacyt publiera les résultats financiers de NOVAprep séparément conformément à IFRS 5, ce qui nécessitera donc un retraitement des données financières de 2017

## 2.5 Activité commerciale au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Montants en K€	Entreprise & Cytologie	Entreprise & Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
<b>Zone géographique</b>				
Afrique	-	715	285	1,000
Europe	-	3,304	2,811	6,115
Asie Pacifique	-	1,738	1,282	3,020
Amériques	-	795	1,578	2,373
Moyen Orient	-	951	262	1,213
<b>Chiffre d'affaires</b>	-	<b>7,502</b>	<b>6,218</b>	<b>13,721</b>

## 2.6 Activité en matière de recherche et développement

### Développements dans le domaine du diagnostic:

Lab21 Products (Lab21), a lancé un nouveau produit pour diagnostiquer la mononucléose infectieuse (MI), également connue sous le nom de fièvre glandulaire.

PathFlow™ Mononucleosis est un dosage immunologique qualitatif à flux latéral pour la détection d'anticorps de la MI dans le sang. La MI est souvent diagnostiquée à tort comme une infection bactérienne, une pharyngite streptococcique, en raison de symptômes communs au début de la manifestation clinique de la maladie. La MI est cependant causée par le virus d'Epstein-Barr (EBV), par conséquent, en tant que virus, la MI ne répond pas aux traitements antibiotiques. PathFlow Mononucleosis fournit un diagnostic différentiel rapide et efficace aux patients atteints de MI par rapport à la pharyngite streptococcique. PathFlow Mononucleosis facilite également l'utilisation raisonnée des antibiotiques en s'assurant qu'ils ne sont pas prescrits en raison d'un mauvais diagnostic et en aidant à résoudre le problème global de la résistance aux antibiotiques.

Le lancement de PathFlow Mononucleosis est le premier d'une série d'immuno-essais à flux latéral de haute qualité, qui fera partie du catalogue croissant de produits Novacyt pour le diagnostic rapide des maladies infectieuses et aidera Lab21 à se positionner en tant que leader dans les kits de diagnostic microbien. Marqués sous le nom de PathFlow, ces produits utiliseront la technologie du flux latéral rapide en mettant l'accent sur les besoins des patients et l'amélioration des résultats cliniques.

### Développements dans le domaine des tests moléculaires:

Primerdesign a lancé ses produits moléculaires homologués CE, le kit genesig® Real-Time PCR BKV (CE) et le kit genesig® Real-Time PCR EBV (CE). Ces produits cliniques font suite au lancement d'un test Zika au second semestre 2017 et sont les premiers d'une gamme élargie de tests de diagnostic moléculaire pour le suivi des patients en post-transplantation et immunodéprimés.

Les nouveaux kits moléculaires ont été développés pour la détection quantitative de l'ADN viral extrait du plasma sanguin et de l'urine (kit BKV) ou du plasma sanguin et du sang total (kit EBV) de patients immunocompromis. Les kits ont été conçus pour fonctionner avec les instruments Roche LightCycler 480 PCR. Novacyt estime qu'il y a plus de 2 000 instruments LightCycler installés dans le monde et que la mise à disposition de ces kits signifiera que les laboratoires cliniques utilisant ces instruments PCR pourront maintenant bénéficier de ces tests. Les standards de quantification contenus dans les kits sont étalonnés en fonction des Standards internationaux de l'Organisation mondiale de la santé pour les techniques d'amplification des acides nucléiques viraux (code NIBSC 14/212), produisant ainsi des niveaux élevés de sensibilité et de spécificité ainsi que de reproductibilité.

## 2.7 Activités polluantes ou à risque

Néant

## 2.8 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée et gestion des risques financiers

Au moment de l'approbation des états financiers, les administrateurs s'attendent raisonnablement à ce que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Ils adoptent donc le principe de la continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers.

Le modèle de continuité d'exploitation couvre la période allant jusqu'en avril 2020 inclus. En procédant à cette analyse, les administrateurs ont tenu compte des éléments suivants :

- le besoin en fonds de roulement de l'entreprise,
- un solde de trésorerie positif au 31 décembre 2018 de 1.132.000 €,
- le remboursement des emprunts obligataires en cours selon les échéanciers convenus,
- les paiements des compléments de prix au titre d'acquisitions antérieures,
- des prélèvements ponctuels sur la ligne d'emprunt obligataire convertible de 5.000.000 d'euros, dont 2.000.000 d'euros à recevoir au moment de la mise en place du financement.

Les émissions obligataires ultérieures au-delà des 2.000.000 € initiaux à la signature dépendent de certaines conditions, telles le volume quotidien moyen et le cours minimum de l'action avant chaque demande de tirage ou le respect du délai minimum à observer entre les tirages. La Société prévoit d'être en mesure d'obtenir les fonds suffisants pour couvrir ses besoins en fonds de roulement, mais comme ces conditions sont indépendants de la volonté directe de la Société, elle ne peut en être totalement certaine. Le cas échéant, des renonciations peuvent intervenir.

Les encaissements supplémentaires provenant de la cession des activités Clinical Lab et NOVAprep ainsi que le partenariat stratégique potentiel de l'activité santé animale de Primerdesign n'ont pas été pris en compte dans les prévisions de flux de trésorerie du Groupe. Les fonds ainsi reçus contribueraient à réduire le besoin de financement et à réduire le risque de nouvelles émissions d'obligations.

Le non-respect des conditions de l'emprunt obligataire convertible pourrait remettre en cause le principe de continuité d'exploitation appliqué pour l'établissement des états financiers dans la mesure où la société pourrait ne pas être en mesure dans ce cas de rembourser ses dettes et de céder ses actifs dans le cadre normal de ses activités. Le principe de continuité d'exploitation appliqué pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 pourrait alors s'avérer inapproprié.

### . *Risque de change*

*Le Groupe est fortement implanté au Royaume-Uni où sont situées ses principales filiales. Néanmoins, le financement du Groupe est principalement assuré par des financements libellés en euros.*

### . *Risque de crédit*

*Le risque de crédit est le risque de perte financière, consécutif au non-respect par un tiers de son engagement d'honorer une dette. Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement au travers des créances clients) et au travers des dépôts auprès des banques.*

*L'exposition du Groupe au risque de crédit est représentée par le risque d'une défaillance de la contrepartie : l'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.*

*A ce stade, il n'est pas encore clair de savoir comment le « Brexit » affectera l'activité commerciale, la fiscalité des sociétés, la liberté de circulation des personnes et les aspects réglementaires au Royaume-Uni. Les implications fiscales, dépendant du résultat des négociations en cours entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni, demeurent, à ce stade, inconnues. A l'heure actuelle, Novacyt ne voit pas de conséquence significative sur l'activité. Le Conseil d'administration continue de suivre les évolutions en termes d'impacts sur les risques du marché, opérationnel, légaux et financières et mettra en œuvre toutes actions correctives qui pourraient s'avérer nécessaires.*

• *Risque de liquidité*

*Depuis sa création, le Groupe a financé sa croissance par des augmentations de capital successives, des souscriptions d'emprunts, l'obtention de subventions et aides publiques à l'innovation et le remboursement de créances de Crédit Impôt Recherche.*

*Afin de faire face à des limites dans l'autofinancement de sa croissance, le Groupe est conduit à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.*

*Le Groupe pourrait ne pas parvenir à se procurer des capitaux supplémentaires quand il en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour le Groupe.*

*La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.*

## 2.9 Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport

Novacyt conclu un programme de financement par des Obligations Convertibles assorties de warrants pour un montant maximum de 5,0 millions d'euros (net de dépenses).

Selon les termes de l'accord, la Société pourra accéder au capital par le biais de sept tranches obligeant Park Partners à souscrire à une première tranche de 2,0 millions d'euros, suivie de six autres tranches d'une valeur nominale totale de 500 000 euros chacune, exerçable au gré de la Société selon certaines modalités et conditions. La Société a immédiatement exercé son droit sur la première tranche de financement donnant lieu à la souscription de 2,0 millions d'euros d'obligations convertibles avec warrants par les investisseurs. Les 3,0 millions d'euros d'obligations convertibles restants pourront être émis par la Société au cours des 36 prochains mois suivant la signature de l'accord intervenu aujourd'hui.

## 2.10 Succursales existantes

Néant

## 3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 3.1 Liste des mandats

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires de la Société au cours de l'exercice.

NOM	FONCTIONS	DATE DE DEBUT DU MANDAT	DATE D'EXPIRATION DU MANDAT
DIRECTION GENERALE			
Graham MULLIS	Directeur Général	13 juin 2014	Assemblée générale 2020
CONSEIL D'ADMINISTRATION			
James WAKEFIELD	Président et membre du Conseil d'administration	13 juin 2014	Assemblée générale 2020
Graham MULLIS	Membre du Conseil d'administration	13 juin 2014	Assemblée générale 2020
Jean-Pierre CRINELLI	Membre du Conseil d'administration	11 juin 2018	Assemblée générale 2021
Andrew HEATH	Membre du Conseil d'administration	11 juin 2018	Assemblée générale 2021

Anthony DYER	Membre du Conseil d'administration	27 juin 2017	Assemblée générale 2020
Juliet THOMPSON	Membre du Conseil d'administration	27 juin 2017	Assemblée générale 2020
Ed SNAPE	Membre du Conseil d'administration	27 octobre 2014	Assemblée générale 2020

Nous vous informons que les mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux durant l'exercice 2018 ont été les suivants :

- *Monsieur James Wakefield est également :*
  - o *Directeur de The Keyholding Company Limited;*
  - o *Directeur de Sparsholt Services Ltd ;*
  - o *Directeur de Westbridge Fund Managers Limited ;*
  - o *Directeur de Promedics Orthopaedics Limited ;*
  - o *Directeur de Yorkmarsh Ltd ;*
  - o *Directeur de Westbridge SME Fund GP Limited ;*
  - o *Directeur de Westbridge SME Fund FLP GP Limited ;*
  - o *Directeur de Westbridge GP1 Limited ;*
  - o *Directeur de Westbridge GP2 Limited ;*
  - o *Directeur de Enterprise Fund (General Partner Wales) Ltd ;*
  - o *Directeur de Lab21 Ltd ;*
  - o *Directeur de DB Systems Holdings Ltd ;*
  - o *Directeur de AM Healthcare Group Limited ;*
  - o *Directeur de Westbridge (AJM) Nominees Limited;*
- *Monsieur Graham MULLIS est également :*
  - o *LLP designated member de Optivue LLP;*
  - o *Directeur de Chimera Homes Ltd;*
  - o *Directeur de MC8 Consultants Ltd ;*
  - o *Directeur de Lab 21 Limited;*
  - o *Directeur de Lab 21 Healthcare,*
  - o *Directeur de Microgen Bioproducts ;*
  - o *Directeur de Biotec Laboratories ;*
  - o *Directeur de Primer Design Ltd ;*
  - o *Directeur de Novacyt Asia Ltd ;*
  - o *Directeur de Novacyt China Ltd ;*
- *Monsieur Jean-Pierre CRINELLI est également :*
  - o *Président de Pathinvest*
- *Andrew HEATH est également :*
  - o *Vice-président de Oxford Biomedica PLC ;*
- *Monsieur Ed SNAPE a également :*
  - o *Aucun*
- *Madame Juliet Thompson est également :*
  - o *Directeur de Vectura Group Plc*
  - o *Directeur de Nexstim PLC*
  - o *Directeur de GI Dynamics Inc*
  - o *Directeur de Scapa Group plc*
- *Monsieur Anthony DYER est également :*
  - o *Directeur de Primerdesign Ltd*

- Directeur de Biotec Laboratories Ltd
- Directeur de Lab21 Healthcare Ltd
- Directeur de Lab21 Limited
- Directeur de Microgen Bioproducts Ltd
- Directeur de Novacyt Asia Ltd

Aucun mandat n'arrive à échéance au cours de la présente assemblée générale.

### 3.2 Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et d'autre part une filiale dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### 3.3 Rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital et évolution du capital social au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

#### 3.3.1 Rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations de compétence ou de pouvoirs en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code de commerce :

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	NATURE DE LA DÉLÉGATION	DURÉE DE LA DÉLÉGATION	DATE ET MODALITES D'UTILISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Assemblée générale mixte du 11 juin 2018 (12 <sup>e</sup> résolution)	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes	18 mois / A mis fin à la délégation de la 1 <sup>ère</sup> résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2016.	<i>Néant</i>
Assemblée générale mixte du 11 juin 2018 (13 <sup>ème</sup> résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de	18 mois / A mis fin à la délégation de la 2 <sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2016	<i>Néant</i>

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	NATURE DE LA DÉLÉGATION	DURÉE DE LA DÉLÉGATION	DATE ET MODALITES D'UTILISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
	souscription au profit d'une catégorie de personnes, dans le cadre du dispositif TEPA et conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce		
Assemblée générale mixte du 11 juin 2018 (14 <sup>ème</sup> résolution)	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois / A mis fin à la délégation de la 3 <sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2016	Néant

### 3.3.2 Evolution du capital social au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le capital de la Société n'a pas évolué au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 2 510 956,06 euros et est composé de 37 664 341 actions d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro.

## 4. ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun plan d'épargne entreprise n'a été mis en place au profit des salariés de la Société.

Au 31 décembre 2018, les salariés détiennent 0% du capital de la Société.

## 5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### 5.1 Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice 2018, la Société n'a pris aucune nouvelle participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

### 5.2 Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant

### 5.3 Répartition du capital et actions d'autocontrôle

Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en applications des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social et des droits de vote aux assemblées générales de la Société à la date du 31 décembre 2018 :

NOM	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL	% DES DROITS DE VOTE
ABN AMRO	4,152,175	11.0	11.0
Legal & General	2,525,909	6.7	6.7
Talence Selection PME	2,388,302	6.3	6.3

Informations relatives à l'autocontrôle :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état d'acquisition d'actions :

- Destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise : néant ;
- Un contrat de liquidités a été conclu avec la société Invest Securities pour animer les transactions sur nos titres sur Euronext Growth et favoriser la liquidité des titres de la Société.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a effectué les opérations suivantes sur ses propres actions :

- Nombre d'actions détenues au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 90,708 ;
- Achats réalisés au cours de l'exercice au titre du contrat de liquidité : 182,218 ;
- Cours moyen des achats : 0.584592euros ;
- Ventes réalisées au cours de l'exercice au titre du contrat de liquidité : 173,427 ;
- Cours moyen des ventes : 0.602416 euros
- Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2018 : 99,499.

## 6. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

En application de l'article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-dessous les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos fournisseurs (en milliers d'euros) :

Les chiffres ci-dessous incluent la TVA.

Information sur les délais de paiement	Non échues	X < 30 jours	X < 60 jours	X > 60 jours	Total
Dettes fournisseurs au 31/12/2017	194	305	170	31	699
Dettes fournisseurs au 31/12/2018	159	98	257	702	1,216

En application de l'article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-dessous les informations obligatoires sur les délais de paiement de nos clients (en milliers d'euros) :

Les chiffres ci-dessous incluent la TVA.

Information sur les délais de paiement	Non échues	X < 30 jours	X < 60 jours	X > 60 jours	Total
Créances clients au 31/12/2017	36	41	215	307	600

Créances clients au 31/12/2018	105	104	50	50	309
--------------------------------	-----	-----	----	----	-----

## 7. Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

## 8. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous indiquons ci-après les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société au cours de l'exercice :

Néant.

## 9. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 alinéa 2 du Code de commerce.

SOCIETE : NOVACYT SA	EXERCICE: 31 décembre 2018				
	2014	2015	2016	2017	2018
<b>NATURE DES INDICATIONS</b>					
<i>Capital en fin d'exercice</i>					
. Capital social.....	418,048	479,281	1,161,134	2,510,956	2,510,956
. Nombre des actions ordinaires existantes.....	6,270,723	7,189,213	17,417,013	37,664,341	37,664,342
. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes.....					
. Nombre maximal d'actions futures à créer.....					
. par conversion d'obligations.....					
. par exercice de droits de souscription.....					
<i>Opérations et résultats de l'exercice</i>					
. Chiffre d'affaires HT.....	1,006,345	1,238,952	1,466,480	1,896,430	1,422,706
. Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	<1,715,630>	<2,933,361>	<4,541,034>	<4,528,852>	<4,333,568>
. Impôts sur les bénéfices.....	<170,203>	<148,268>	<208,365>	<123,486>	<91,134>
. Participation des salariés due au titre de l'exercice.....					
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux					

amortissements et provisions.....	<1,765,205>	<12,755,279>	<9,772,595>	<4,856,131>	<5,906,469>
. Résultat distribué au titre de l'exercice.....					
<i>Résultats par action</i>					
. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations					
aux amortissements et provision.....	<0.25>	<0.39>	<0.25>	<0.12>	<0.12>
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	<0.28>	<1.77>	<0.56>	<0.27>	<0.16>
. Dividende attribué à chaque action.....					
<i>Personnel</i>					
. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	9	9	9	6	4
. Montant de la masse salariale de l'exercice.....	640,879	810,121	654,166	490,159	427,188
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales).....	270,423	335,553	276,130	185,546	159,314

## 9.1 Résultats consolidés

TABLEAU DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LES 2 DERNIÈRES ANNÉES		
Montants en k€	Retraité	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Chiffre d'affaires	13,721	12,749
Résultat opérationnel courant	-425	62
Revenu net total	-4,738	-5,442
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	-4,742	-5,432
Capitale	2,511	2,511
Capitaux propres, part de groupe	20,138	24,914
Dettes financières	-5,374	-3,893
Immobilisations nettes	6,135	6,413
Total des actifs	32,513	34,024
Dividendes	0	0
Gains par action (en unités)	-0.13	-0.24

**10. Prêts à moins de 2 ans consentis par la Société à des micro-entreprises, PME ou ETI avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant**

Conformément à l'article L. 511-3, 3 bis-al.2, vous voudrez bien trouver la liste des prêts à moins de 2 ans consentis par la Société à des micro-entreprises, petites et moyennes entreprises ou entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles la Société entretient des liens économiques le justifiant :

Néant.

**11. Rapport spécial sur les options de souscription ou achat d'actions et sur les actions gratuites**

Chers actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- En application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- En application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce concernant les opérations relatives aux attributions d'actions gratuites.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration n'a mis en œuvre aucun plan d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et n'a attribué aucune action gratuite.

**12. Mandat des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes titulaire :

DELOITTE & ASSOCIES  
Représenté par Benjamin Haziza  
185 C Avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine

Renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2018 pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes clos au 31 décembre 2023.

Commissaire aux comptes suppléant :

BEAS  
195 Avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine

Renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2018 pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes clos au 31 décembre 2023.

**13. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif d'une part et la Société ou l'une de ses filiales d'autre part**

Conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après une liste des conventions réglementées conclues par la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Un emprunt obligataire convertible de € 4M a été émis le 30 juin 2018 conformément à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 11 juin 2018, qui a donné les pouvoirs nécessaires à la Société pour émettre les actions. L'obligation convertible sera émise en une seule tranche, avec une maturité de 3 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,4% auquel s'ajoutera une prime de non-conversion de 0,1%, payée à terme échu, uniquement si la Société ne respecte pas ses obligations de remboursement. Uniquement dans cette circonstance, la conversion peut être

déclenchée à la discrétion du détenteur des obligations (« la Conversion »). En cas de manquement, la conversion de la facilité d'emprunt en actions ordinaires se ferait à un prix fixe de 0,70 euro par action ordinaire.

#### **14. Informations diverses**

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, les dépenses non déductibles du résultat fiscal se sont élevées à un montant total de 3 203 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

---

*Le Conseil d'administration*